

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY2254A
<b>Titre long</b>	Maturité et vieillesse
<b>Nombre de crédits</b>	3
<b>Trimestre et année</b>	Automne 2020
<b>Horaire et local</b>	Lundi 8h30 à 11h30 (Cours asynchrones déposés sur Studium les lundis à 8h30, examens synchrones sur Studium d'une durée de 3h aux dates prévues).
<b>Mode de formation</b>	En ligne
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie.
<b>Préalables</b>	Aucun
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca">https://studium.umontreal.ca</a>

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Maxime Montembeault, PhD Chargé de cours
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:maxime.montembeault@umontreal.ca">maxime.montembeault@umontreal.ca</a>
<b>Disponibilités</b>	Sur le forum Studium, par courriel ou par vidéoconférence

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	À déterminer
<b>Coordonnées</b>	À déterminer
<b>Disponibilités</b>	Sur le forum Studium, par courriel ou par vidéoconférence. À noter que les questions seront répondues jusqu'à midi le jour précédant les examens.

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

**Maturité et vieillesse est un cours d'introduction à la psychologie du vieillissement.** La première partie du cours portera sur les aspects démographiques, sociologiques et psychologiques du vieillissement. La deuxième partie du cours portera plus spécifiquement sur la cognition dans le vieillissement normal, optimal et pathologique **ainsi que sur l'évaluation, la prévention et l'intervention en clinique.**

### Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) **D'évaluer les forces et faiblesses méthodologiques de différentes études sur la psychologie du vieillissement** ; 2) De comprendre les répercussions sociétales associées au vieillissement ; 3) De connaître les phases de vie significatives des personnes âgées ; 4) **D'être sensibilisé(e) aux changements émotionnels et psychologiques survenant chez les personnes âgées** ; 5) De connaître les outils cliniques et neuropsychologiques pertinents à l'évaluation des personnes âgées ; 6) De comprendre l'impact du vieillissement sur la cognition, du vieillissement optimal au vieillissement pathologique ; 7) De différencier les différentes maladies neurodégénératives (symptômes cognitifs, langagiers, comportementaux et atteintes cérébrales) ; 8) **De connaître les facteurs protecteurs d'un vieillissement réussi** ; 9) **De connaître les méthodes d'intervention auprès des personnes âgées.**



► **Calendrier**

Dates	Séances	Contenus
14 septembre 2020	Cours 1	Introduction à la psychologie du vieillissement
21 septembre 2020	Cours 2	Vieillesse et société
28 septembre 2020	Cours 3	Phases de vie du vieillissement
5 octobre 2020	Cours 4	Changements socio-émotionnels associés au vieillissement
<u>12 octobre 2020</u>	-	<u>Congé universitaire - Action de Grâce</u>
<u>19 octobre 2020</u>	-	<u>Semaine d'activités libres</u>
26 octobre 2020	Cours 5	Évaluation clinique et neuropsychologique auprès des personnes âgées
2 novembre 2020	-	Examen intra (50%) portant sur cours 1 à 5
9 novembre 2020	Cours 6	Les théories du vieillissement cognitif, Vieillesse « normal » et « optimal »
16 novembre 2020	Cours 7	Démences et délirium
23 novembre 2020	Cours 8	Trouble cognitif <b>léger, maladie d'Alzheimer et démence vasculaire</b>
30 novembre 2020	Cours 9	Démence frontotemporale, aphasies primaires progressives, maladie de Parkinson et démence à corps de Lewy
7 décembre 2020	Cours 10	Prévention et intervention des maladies neurodégénératives
<u>14 décembre 2020</u>	-	<u>Période d'examens</u>
21 décembre 2020	-	Examen final (50%) portant sur cours 6 à 10

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra	Questions à choix multiples et à développement (portant sur cours 1 à 5)	2 novembre 2020, 8h30 à 11h30	50%
Examen final	Questions à choix multiples et à développement (portant sur cours 6 à 10)	21 décembre 2020, 8h30 à 11h30	50%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

### Absence à un examen

Veillez vous familiariser avec les politiques concernant les absences aux examens en consultant le Guide de l'étudiant(e) du 1er cycle, disponible à l'adresse : [http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/1-cycle/Guide\\_1er\\_cycle.pdf](http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/1-cycle/Guide_1er_cycle.pdf)

En résumé, pour toute absence justifiée à un examen en ligne, vous devrez contacter le secrétariat de votre département. L'enseignant ne prendra aucun arrangement individuel avec un(e) étudiant(e). Tout étudiant(e) absent(e) lors d'un examen n'ayant pas respecté la procédure officielle se verra attribuer une note de zéro pour l'évaluation en question.

### Matériel autorisé

Tout matériel est autorisé lors des examens, mais ceux-ci doivent être complétés de façon individuelle.

### Qualité de la langue

Il n'y aura pas de point enlevé pour la qualité du français lors des examens, à moins que celle-ci affecte la clarté ou la précision des réponses.

### Seuil de réussite exigé

50%

## Rappels

### Dates importantes

#### Modification de l'inscription

Jeudi 17 septembre 2020

#### Date limite d'abandon

Vendredi 6 novembre 2020

#### Évaluation de l'enseignement

À déterminer

**Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires**

*contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.*

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Utilisation des technologies en classe

### Enregistrement des cours

Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Dans le cadre du cours PSY2254A – Maturité et vieillesse, les enregistrements du cours seront disponibles en ligne. Les étudiant(e)s sont autorisé(e)s à utiliser les vidéos du cours à des fins personnelles seulement. Le téléchargement, la distribution et la diffusion des enregistrements audio et vidéo est strictement interdite.

**Prise de notes et activités  
d'apprentissage avec  
ordinateurs, tablettes ou  
téléphones intelligents**

Permise

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

#### Documents

Les enregistrements vidéo du cours ainsi que les diapositives constituent la documentation principale de ce cours et contiennent toute la matière nécessaire aux examens. Des lectures d'approfondissement seront disponibles sur Studium pour certains cours.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
Centre étudiant de soutien à la réussite	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/LGB/">http://www.bib.umontreal.ca/LGB/</a>
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	<a href="http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm">http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm</a>
Soutien aux étudiants en situation de handicap	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

### Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	<a href="http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html">http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html</a>
Site Intégrité	<a href="http://integrite.umontreal.ca/">http://integrite.umontreal.ca/</a>

### Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	<a href="http://www.harcelement.umontreal.ca">www.harcelement.umontreal.ca</a>
---	--

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.